Compte-rendu
CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 5 AVRIL 2022 AU CFPA DE CLERMONT-BEAUMONT

Comme chaque année, il s'agit d'un conseil d'administration « élargi » ; y sont conviés les administrateurs, les chargés de mission et les délégués régionaux.

Présents
Bruno le Bihan, Denis le Capitaine, Danielle Cohen, Gabriel Danino, Martine Gaillard, Monique Gauffre, Mohamed Hamrouni, Louis Haquin, Régine Jacquemin, Alain Geoffray, Jocelyne Laplace, Marieluise Leroy, Jean-Michel Martin, Patrick Mathon, Yves Munsch, Patrick Noel, Thérèse Noel, Patrick Pena, Alain Rollès, Daniel de Souza, Daniel Thomas.

Diffusion du compte-rendu
Les comptes-rendus de conseil d'administration sont transmis à tous nos adhérents (par mail ou par courrier) et mis sur notre site.

Ce compte-rendu reprend l'essentiel des échanges de notre conseil ; pour plus de détails sur les éléments d'information, vous pouvez consulter sur notre site le diaporama d'animation de la réunion.

Gabriel Danino ouvre la séance.
Il remercie les organisateurs de cette manifestation, tout particulièrement, Jean-Michel Martin, Thérèse Noël et Denis le Capitaine pour leur efficacité à organiser les activités et à gérer nos inscriptions, dans des contraintes de temps liées au fonctionnement des VVF.
Un tour de table rapide permet à chacun de se présenter.

VOTE

Mise en place du vote

Denis le Capitaine et Patrick Noël ont assuré la mise en place et la mise en œuvre du vote en ligne.

Dans un premier temps, ils ont établi la liste des votants en ligne, c'est-à-dire des adhérents utilisant et **ouvrant** leur mail : elle a été élaborée en concertation avec les délégués régionaux, à partir des informations issues d'Assoconnect sur l'ouverture des mails par nos adhérents.

Le vote par correspondance a été proposé à tous les « sans mail » et à ceux qui n'utilisent pas leur mail.

Le vote par correspondance a été programmé du 21 février au 18 mars, le vote en ligne du 17 au 28 mars.

Comme prévu dans nos statuts, le vote n'a été proposé qu'aux personnes à jour de leur cotisation.

Pendant les périodes de vote, un point est fait régulièrement et communiqué aux délégués régionaux pour qu'ils relancent leurs adhérents. Les délégués régionaux disposaient du kit de vote par correspondance pour les adhérents n'utilisant pas leur mail.

Pendant le vote en ligne, la liste des personnes qui n'avaient pas voté en ligne, était communiquée par Denis le Capitaine à chaque délégué régional pour qu'il accompagne l'adhérent en cas de difficultés pour voter en ligne.

Résultats du vote

Quorum
Sur les 22 adhérents appelés à voter par correspondance, 17 ont voté soit **77 % de votants.**
Sur les 237 adhérents appelés à voter en ligne, 126 ont votés soit **53 % de votants.**
Résultat global 55 % de votants, le quorum de 25 % est largement atteint ; ce résultat est tout à fait satisfaisant pour un premier vote en ligne.

Quelques éléments de progrès :

- dans les couples, vérifier que les 2 personnes adhérentes à l'amicale votent ;
- discussion sur la fenêtre de vote, il semble qu'il ne soit pas pertinent de l'élargir, plutôt inciter les adhérents à voter dès réception du mail ;
- bien préciser qu'on ne vote plus en AG.

Résolutions : elles sont adoptées à 97 %.

Conseil d'administration 2022

Elus 2022 : Bruno le BIHAN, Jean-Pierre GOUDOT, Jocelyne LAPLACE, Patrick MATHON, Patrick PENA, Daniel de SOUZA.
Elus 2021 : Naji BRIGUI, Mohamed HAMROUNI, Régine JACQUEMIN, Denis le CAPITAINE, Patrick NOEL, Alain ROLLES.
Elus 2020 : Gabriel DANINO, Martine GAILLARD, Monique GAUFFRE, Marieluise LEROY, Yves MUNSCH, Thérèse NOEL.

Composition du bureau 2022

Président : Gabriel DANINO
Vice-présidents : Bruno le BIHAN, Jocelyne LAPLACE,
Trésorière : Thérèse NOEL, trésorière adjointe : Régine JACQUEMIN
Secrétaire : Denis le CAPITAINE, secrétaire adjointe : Monique GAUFFRE
Membres du bureau : Patrick NOEL (gestion des adhérents), Mohamed HAMROUNI (digital)

GOUVERNANCE DE L'ANR

Réflexion sur le fonctionnement

L'indisponibilité du président nous conduit à réfléchir sur le fonctionnement du bureau. Les vice-présidents n'étaient pas préparés à assurer tout ou partie des fonctions du président.

Pour épauler le président (sans le remplacer) et assurer la continuité du fonctionnement, en cas d'indisponibilité, les vice-présidents vont être associés plus fortement aux échanges avec l'AFPA au niveau

national ; ils vont assurer en équipe une partie des tâches d'animation. Ces évolutions ont déjà commencé cette année. Ils doivent avoir des délégations claires.

Les adjoints doivent être au courant de tout ce qui se passe.
Les informations doivent être partagées largement entre tous les membres du bureau.

Nous devons trouver pour 2023 un membre du conseil d'administration qui deviendra président au départ de Gabriel Danino. Nous devons chercher dans les futurs retraités ou les retraités non adhérents qui viennent de quitter l'AFPA, des personnes susceptibles d'assurer cette fonction, tout particulièrement en mesure d'entretenir des relations avec l'AFPA au niveau national.

Des responsabilités plus fortes vont être laissées aux délégués régionaux qui assurent la relation de proximité avec nos adhérents, ils disposeront d'un soutien et d'un plan d'actions du niveau national ; les vice-présidents organiseront et animeront des réunions avec les délégués régionaux.

Nous devons également chercher dans nos adhérents ou parmi les futurs retraités des personnes susceptibles de remplacer les administrateurs sortants qui ne souhaitent pas se représenter. Nous souhaitons des administrateurs participant activement à la vie de l'amicale.

Renouvellement du bureau

Le président doit avoir la maitrise de nommer et d'organiser son bureau ; à cet effet, il faudra revoir les statuts. Il manque généralement de candidats. Néanmoins, il ne suffit pas de vouloir être membre du bureau, il faut avoir envie d'en assurer une fonction et en avoir les compétences.

La réflexion conduite sur les modalités de gouvernance en cas d'empêchement d'un membre, tout particulièrement du président nous a conduit à mettre en place un bureau avec quelques évolutions.

Bureau 2022

Jocelyne Laplace prend la fonction de vice-présidente, place laissée vacante par Martine Gaillard.
Martine Gaillard, déléguée régionale PACA et chargée de mission « partenariats », souhaite se consacrer plus fortement à ces fonctions ; en outre, elle assurera l'organisation de l'assemblée générale 2024. Elle a proposé de laisser sa place vacante tout en souhaitant continuer à participer aux réunions du bureau.

Régine Jacquemin assure la fonction de trésorière adjointe, place laissée vacante par Danielle Cohen.

Les fonctions de Patrick Noël (déjà membre du bureau) et de Mohamed Hamrouni (nouveau membre du bureau) sont précisées pour intégrer les fonctions qu'ils exerçaient en tant que chargés de mission.

Monique Gauffre annonce qu'elle n'assurera plus la fonction de secrétaire général en 2023 ou à partir de 2022 si un administrateur se propose. Aucun administrateur ne s'étant proposé, elle demande que dès cette année, il y ait appel à candidatures afin que le poste ne soit pas laissé vacant l'année prochaine.

<u>Bureau élargi</u>
Sur invitation du président ou du bureau, peut être conviée à nos réunions de bureau (avec voix consultative et non délibérative) toute personne concernée par les sujets à l'ordre du jour.

Chargés de mission

Yves BRIEX : auprès du président

Bernard FIAT :	administration du site ANR
Jocelyne LAPLACE :	coordination éditoriale de Contacts
Régine JACQUEMIN :	développement/stratégie, accompagnement des régions
Patrick PENA :	suivi des mutuelles
Martine GAILLARD :	relations partenaires
Monique Gauffre :	développement du partenariat avec AGIR
Yves MUNSCH :	sessions de préparation retraite
Daniel THOMAS :	relations avec l'UFR et CFR
Danielle COHEN :	voyages à l'étranger
Jacques CHOPINEAU :	coordination voyages avec PRObtp.

REGLEMENT INTERIEUR

Nécessité de réviser le règlement intérieur

La mise en place du vote en ligne nous a conduit à revoir le règlement intérieur pour y intégrer cette évolution. Dans un premier temps, nous avons soumis au vote de nos administrateurs, les articles modifiés concernant uniquement le vote en ligne.

Dans un second temps, nombre d'articles ne correspondant plus à notre pratique, nous avons commencé à les modifier pour les adapter à notre fonctionnement actuel tout en privilégiant une rédaction adaptée à des évolutions à venir sans avoir à revoir le document.

Cette version mise au point par échanges entre membres du bureau a été transmise pour relecture et avis aux administrateurs. Elle est disponible sur notre site.

Il s'avère qu'elle doit être amendée pour intégrer des améliorations proposées par nos administrateurs, tout particulièrement les cotisations des veuves ou veufs adhérents à Mutuale, à Mutualia ou à France mutuelle, la radiation des adhérents qui ne paient pas leur cotisation, ...

Constitution d'une équipe pour y travailler

Monique Gauffre va constituer un groupe de travail avec des administrateurs, des membres du bureau et des délégués régionaux pour écrire une seconde version. Cette version sera proposée au prochain conseil d'administration.

Nous travaillerons également sur la révision des statuts pour en assurer la cohérence avec le règlement intérieur et notre fonctionnement.

Application des nouveaux articles

Lorsque ces textes seront finalisés, ils seront proposés au vote du conseil d'administration et/ou des adhérents, en fonction du cadre législatif prévu dans nos statuts.

En attendant, pour les voyages, l'article actuel s'applique « L'invité (individu ou couple) qui participe aux voyages, paie, une fois par année civile quel que soit le nombre de voyages effectués dans l'année, l'équivalent de la cotisation annuelle d'un adhérent ou peut choisir d'adhérer à l'ANR comme membre associé ».

LIEUX ET DATES DES PROCHAINES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Assemblée générale 2023

Alain Rollès accepte de l'organiser ; il propose Biscarosse. Il a déjà contacté la résidence Pierre et vacances pour les hébergements et le restaurant du golf pour la restauration ; il envisage un jour de visite de Bordeaux. Le centre AFPA sera Caudéran ; le coût actuel hors visite est de l'ordre de 300 €.

Nous retenons sa proposition qu'il creusera pour notre prochain conseil d'administration.

Les dates envisagées sont les 9, 10 et 11 mai 2023 pour tenir compte des vacances scolaires ; elles sont à confirmer.

Assemblée générale 2024

Martine Gaillard se propose pour l'organiser avec deux options :

- Ouest de la région PACA , autour de Marseille, avec la naissance du cinéma, Marseille devenant le « Los Angeles » du cinéma français ;
- Corse, destination dont nous rêvons depuis longtemps, plus délicate à mettre en place avec le trajet à prévoir en bateau et donc avec un coût plus important.

Elle approfondira les deux options pour que nous disposions d'éléments de décisions.

SITUATION FINANCIÈRE

Charges et recettes
(le détail des charges et recettes sur le diaporama est disponible sur notre site)

Thérèse Noël nous en fait une synthèse.

La situation pandémique de 2020 a mis en sommeil nombre d'activités de l'amicale, d'où une réduction conséquente des charges. 2022 s'annonce comme une année de rebond et de relance des activités. Les charges (environ 30 K€) retrouvent un niveau normal.
En 2021, l'Occitanie a reçu une subvention de la région.
La subvention nationale 2021 Afpa a été versée début 2022.

La situation financière reste maitrisée et saine.

Cotisation

Montant : fixé l'année dernière à 32 €, il est reconduit.

Questions
Plusieurs questions concernant les cotisations sont à traiter :

- la gestion des adhérents inscrits qui n'ont pas payé leur cotisation (sur 322 adhérents inscrits 74 n'ont pas payé environ 1/4 des adhérents),
- les cotisations ou dons demandés aux invités d'adhérents pour les voyages,
- les adhérents bénéficiant des tarifs « ANR » pour Mutuale ou « UFR » pour France mutuelle et Mutualia, qui ne paient pas la cotisation,

- la cotisation des veufs ou veuves d'adhérents ANR Afpa,
- la cotisation des veufs ou veuves d'adhérents ANR Afpa qui reprennent le contrat santé responsable de leurs époux ou épouses avec une des mutuelles partenaires de l'ANR Afpa ou de l'UFR.

Eléments de réflexion

1 - Continuer à « faire le ménage des non-cotisants » : ils ne sont plus inscrits à l'UFR, ne reçoivent plus le Courrier des retraités, ne sont plus inscrits sur nos listes de votants. Néanmoins, les délégués régionaux peuvent conserver leurs noms et coordonnées et les inviter à leurs réunions et à leurs activités.
2 – Quelle cotisation pour les invités d'adhérent qui participent aux voyages ? Quelle cotisation pour les personnes qui deviennent veuves ou veufs ? Il est proposé qu'ils deviennent « membre associé » et paient une demi-cotisation. Les décisions seront inscrites dans le règlement intérieur.
3 – Quelle action engagée pour les bénéficiaires de nos mutuelles qui ne cotisent plus à l'ANR? Dans un premier temps, Patrick Pena et Thérèse Noël les informeront de ce qui va leur arriver. Sans paiement dans un délai de 2 mois, ils préviendront la mutuelle qui les traitera comme des adhérents individuels.

RELATIONS AVEC L'AFPA

Visioconférences avec l'AFPA

Deux visioconférences organisées le 23 mars entre l'ANRAfpa et l'AFPA, d'une part avec la DRH (Pierre-Yves Leclerc), d'autre part avec la DIRCOM, animations régionales et nationale (Pierre Simon), nous permettent d'envisager une meilleure collaboration et des échanges d'informations.

Une communication structurelle

- Mettre en lien les sites Agora et ANR, pour partager des informations sur l'AFPA et l'ANR.
- Diffuser la « Newsletter AFPA», témoignant des actions innovantes et valorisant les partenariats.
- Mettre en synergie les partenariats **(Restos du cœur, PRObtp, …).**
- Organiser une fois/an des rencontres entre les responsables de communication AFPA/ANR avec le comité de rédaction de la revue « Contacts ».
- Mobiliser nos adhérents pour participer à des jurys d'examen, à des actions d'aide à l'insertion et à la formation et aux villages AFPA (qui deviennent village des solutions).
- Participer à des actions de communications événementielles (forums des métiers, salons, journées portes ouvertes)

Remi Bordet a validé les éléments de synthèse présentés dans notre PowerPoint.

Sessions de préparation à la retraite

Un constat partagé sur la nécessité de revoir l'offre et de la maintenir sous une forme plus adaptée ; il s'agit d'améliorer l'anticipation, la sensibilisation, la formation et l'accompagnement des futurs retraités et de valoriser les outils et ressources internes AFPA (SIRH pour repérer et cibler les candidats potentiels), capsules de sensibilisation.

Notre collaboration est envisagée sur trois plans.
- Actualiser l'offre de services (parcours) pour les futurs retraités (pédagogies mixtes, animations présentielles)
- Renforcer la communication et le lien vers l'ANR (AGORA, relais RH, contacts locaux, …).

- Promouvoir, animer et professionnaliser les personnes ressources en charge d'animer les sessions.

Une prochaine session en présentiel est prévue à Dijon prochainement, animée par Yves Munsch.

Une nouvelle convention ANR/AFPA

Une nouvelle convention est en préparation pour définir nos champs de coopération et les modalités de notre partenariat ainsi qu'un cadre opérationnel au niveau national (AFPA-ANR) et sa déclinaison au niveau régional (relation entre les DR AFPA et les délégués régionaux de l'ANR).

Elle va être signée dans les prochains mois.

FONCTIONNEMENT DE L'ANR - PLAN D'ACTIONS

Pendant la pandémie, des visioconférences ont été organisées avec les membres du bureau et les délégués régionaux et/ou équipes régionales pour assurer notre fonctionnement (mutuelle, Contacts, partenariats, concours photos, …). Il s'agit maintenant de consolider et de compléter les travaux engagés en 2021, en particulier le plan de relance pour l'après COVID.

L'enquête conduite auprès des délégués régionaux de l'ANR en 2021 a permis de dégager des questionnements et des lignes d'actions.

Recrutement et animation régionale

La pandémie a incité au repli sur soi tout en développant un besoin d'ouverture vers les autres.
Pour quelles raisons les personnes adhèrent-elles, restent-elles, nous quittent-elles ? Autant de questions que se pose le délégué régional. Que faire demain tant pour recruter et pour satisfaire les adhérents inscrits ?

Quelques lignes d'actions mais pas encore dans l'action :

- Comment mettre en place un système d'information montante et descendante entre AFPA région et ANR région ?
- Quelle animation régionale, je peux mettre en place, en lien avec l'AFPA, pour intéresser les futurs retraités et nos adhérents ?

Quelques idées

<u>Un « programme commun »</u>
Le délégué régional est seul, proposer un « programme commun » qui donne un cadencement (tous les 3 mois, le prochain en septembre) et des actions à conduire dans les régions.
Les jalons et les propositions doivent être concertés et aidés dans leur mise en œuvre par le niveau national.
Par exemple, organiser une visite de centre à l'occasion d'une visite culturelle. En Rhône-Alpes, ils ont prévu une visite du centre d'Annecy lors de leur prochaine sortie « loisirs ».
Proposer la visite d'une antenne des Restos du cœur, …

<u>Animation</u>
Organiser régulièrement une réunion des délégués régionaux, en visio ou en présentiel, plusieurs fois par an (chaque 2 mois ?) animée par Bruno le Bihan.

<u>Notre revue « Contacts »</u>
Créer un numéro à destination des futurs retraités. Jocelyne Laplace fera des propositions très rapidement.

Contacts

Diffusion de notre revue « Contacts »

Notre revue est envoyée en plusieurs exemplaires dans chaque centre AFPA par le CEDEX . Mais que devient-elle ?

Une brève enquête menée dans un centre, nous interroge sur sa mise à disposition auprès du personnel. Cette interrogation est confortée par la non-connaissance de notre revue constatée lors des sessions de préparation à la retraite.

Il semble qu'elle soit parfois transmise aux représentants du personnel.

Contacts 110 et suivants

Jocelyne Laplace fait le point des articles prévus pour le 110 et des perspectives pour le suivant.

Tous les points à l'ordre du jour ont été traités.

Ce compte-rendu a été relu et validé par les membres du bureau
Pour le secrétariat général

Monique GAUFFRE